



**Verband der Schweizer Studierendenschaften  
Union des Etudiant-e-s de Suisse  
Unione Svizzera degli e delle studenti di scuole Universitarie  
Uniun svizra da studentas e students**

Laupenstrasse 2 Tel. +41 31 382 11 71 info@vss-unes.ch  
CH - 3001 Bern Fax +41 31 382 11 76 www.vss-unes.ch

Berne, le 11 mai 2010

## **Initiative sur les bourses d'études: pour l'avenir de la Suisse !**

**A l'occasion de son 90<sup>ème</sup> anniversaire, l'UNES a décidé à l'unanimité de lancer une initiative sur les bourses. Les étudiant-e-s sont unanimes : il est grand temps que l'harmonisation des bourses d'étude en Suisse devienne une réalité. L'UNES voit dans une initiative populaire sa seule chance d'aboutir à cette amélioration. La Confédération et les cantons ont le devoir de rendre possible l'accès et l'accomplissement d'une formation pour toutes et tous en fonction de leurs capacités et de leurs intérêts.**

L'origine familiale des étudiant-e-s est toujours décisive en ce qui concerne la possibilité d'obtenir un diplôme d'études supérieur. La publication par l'Office fédéral des statistiques sur la condition sociale des étudiant-e-s a clairement montré que la situation financière des étudiant-e-s s'est aggravée sous Bologne.

Malgré les efforts pour réajuster le système des bourses, de grandes différences subsistent en ce qui concerne le bien-fondé, la durée, l'importance et le type des aides à la formation. L'UNES salue le Concordat de la CDIP en faveur de l'harmonisation des aides à la formation comme le premier pas important. L'UNES ne peut toutefois pas se contenter de ce pas dans la situation actuelle mais doit poser des jalons.

### **Les bourses sont des investissements pour la formation**

Depuis 1964, la Confédération s'est manifestée clairement en faveur de l'encouragement des bourses. Elles sont importantes pour la conséquente demande de relèvement et pour le standard de vie en Suisse. C'est pourquoi il est d'autant plus incompréhensible pour l'UNES que dans les 20 dernières années le volume des bourses ait baissé. Le nouveau règlement de la péréquation financière nationale y a conduit, les investissements de la Confédération pour les aides à la formation ont passé, de 1990 à 2008, de 40% à 9%. Les cantons ne voulant pas compenser cette baisse, le montant des aides à la formation a baissé de 27% depuis 1993, compte tenu de l'inflation.

Les investissements dans les bourses sont des investissements dans la formation de la jeune génération. Par conséquent, leur importance est élevée !

### **Pour l'UNES les bourses sont depuis longtemps une priorité**

A deux reprises déjà l'UNES a mis en lumière la situation insatisfaisante du type des bourses en lançant une initiative populaire : en 1972 avec le *Modèle de Lausanne* et en 1993 avec l'initiative *Formation pour toutes*. Depuis presque 40 ans il semble clair qu'une organisation fédérale des aides à la formation est nécessaire. C'est pourquoi il est grand temps de relancer le débat et d'ancrer enfin l'harmonisation dans le droit constitutionnel.

### **Jamais deux sans trois**

L'UNES a déposé une proposition consensuelle à la Chancellerie Fédérale qui ancre le principe de l'harmonisation comme étant une compétence de la Confédération.

La proposition stipule clairement que, pendant une première formation tertiaire (tertiaire A et B), les contributions à la formation devront être garanties, c'est-à-dire qu'un standard de vie minimal est garanti. L'UNES défend un système de formation égalitaire et compte sur la volonté du peuple et du parlement pour soutenir cette idée.

Pour l'UNES

Rahel Siegrist (Comité exécutif)  
079 433 99 34

Samuel Cobbi (Comité exécutif)  
078 616 22 34

Rahel Imobersteg (secrétaire générale)  
079 297 70 38